



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 41 pétitionnaires.

Désignation : Membres du personnel du Centre de santé et de services sociaux de Laval et citoyens et citoyennes de la région

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT la complexité du travail effectué et des exigences requises pour travailler en hémodynamie;

CONSIDÉRANT l'obligation d'avoir nos actes délégués pour assurer la réanimation cardio-respiratoire en l'absence de médecin;

CONSIDÉRANT les connaissances particulières nécessaires de la pratique infirmière au quotidien;

CONSIDÉRANT QUE les infirmières sont de garde 24h sur 24 comme répondantes de première ligne pour les clients qui nécessitent des soins d'urgence lors d'un infarctus;

CONSIDÉRANT QUE 100% des patients pris en charge sous protocole IPIM ont été traités sous les délais prescrits, soit 90 minutes et moins et que le partenariat US/CSSS a fait en sorte que notre temps moyen est maintenant de 47 minutes;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement auxquelles nous sommes confrontées en plus des gardes qui reviennent une journée sur trois;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs patients arrivent au centre hospitalier et sont transportés directement en salle d'hémodynamie;

CONSIDÉRANT les risques élevés de mort imminente lorsqu'une artère coronaire bloquée et privée d'oxygène n'est pas traitée de façon rapide avec toute la diligence que cela demande;

CONSIDÉRANT QUE l'hémodynamie est un service de cardiologie tertiaire et donc reconnu comme un service médical ultra-spécialisé;

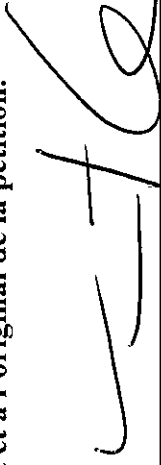
CONSIDÉRANT QUE l'hémodynamie est reconnue par le MSSS comme étant un champ d'activité de la cardiologie;

CONSIDÉRANT QUE les laboratoires d'hémodynamie doivent être reconnus à leur juste valeur;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons que la prime de soins critiques soit octroyée au personnel infirmier en hémodynamie.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.



Vincent Auclair, député de Vimont

17 Octobre 2011

Date de signature de l'extrait